

Les Prix de reconnaissance 2024 de l'AFO - Trousse d'information

(voir page 6 pour les procédures générales de mise en candidature)

LES PRIX DE L'AFO

En 2013, l'AFO a créé trois prix de reconnaissance : le **Prix Paulette Gagnon** (il a changé de nom depuis l'AGA 2018, anciennement nommé le Prix du pilier de la francophonie), le **Prix de l'Horizon franco-ontarien** et le **Prix Florent-Lalonde**. En 2022, le prix de **Jeunesse** fût ajouté et en 2023 le prix **Francophile** a été ajouté. Lancées à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, ces distinctions visent à souligner les accomplissements des bâtisseur.euse.s de la communauté ayant contribué chacun.e à leur façon au rayonnement de la francophonie à travers l'Ontario.

1. LE PRIX PAULETTE GAGNON

Il vise à reconnaître les efforts et le cheminement professionnel exemplaire d'une personne à l'endroit de la communauté francophone.

Critères :

- Avoir contribué au développement communautaire franco-ontarien par sa vision, ses actions et son engagement communautaire exemplaire.
- Démontrer un cheminement de carrière marquant dans le domaine communautaire touchant les aspects culturels, sociaux, économiques ou autres, et/ou avoir contribué à l'avancement des priorités de développement de la communauté francophone de l'Ontario.
- Être un.e résident.e francophone de l'Ontario travaillant au sein d'un ou de plusieurs domaines d'interventions dans l'une des cinq régions de la province.
- **Textes et documents requis pour compléter le formulaire de mise en candidature :**
 - description du cheminement professionnel du/de la candidat.e et de son impact dans la communauté (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - texte expliquant les raisons de la nomination (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - biographie à jour (1500 caractères maximum, espaces compris); et,
 - une photo du/de la candidat.e (portrait, format .jpg ou en format .png).

[Soumettre une candidature pour le Prix Paulette Gagnon](#)

Lauréate 2023 : Lucie Hotte (Ottawa)

Lauréate 2022 : Marie-Claude Doucet (Ottawa)

Lauréat 2021 : Bernard Leduc (Ottawa)

Lauréate 2020 : Edith Dumont (Ottawa)

Lauréat 2019 : François Boileau (Toronto)

Lauréate 2017: Linda Cardinal (Ottawa)

Lauréat 2016 : Dominic Giroux (Sudbury)

Lauréat 2015 : Jacques de Courville Nicol (Ottawa)

Lauréat 2014 : Jean-Marc Lalonde (Rockland)

Lauréate 2013 : Nicole Fortier (Orléans)

2. LE PRIX DE L'HORIZON FRANCO-ONTARIEN

Il récompense un projet, une pratique ou une initiative communautaire, entrepris par un groupe, qui contribuent à la vitalité de la collectivité.

Critères :

- Présenter un projet, une initiative ou une pratique ayant contribué de manière exemplaire au développement et à l'excellence de l'Ontario français (sans se limiter à ceux-ci, la présentation peut contribuer à l'avancement des droits, au progrès du développement durable des localités, ou à l'épanouissement social et communautaire, tout en ayant eu un impact concret sur le maintien et le développement des acquis).
- Démontrer de l'originalité et une vision qui répond à un besoin réel de la communauté, de la région ou d'un domaine d'intervention.
- Avoir été reconnu.e par la communauté, la région ou le domaine d'intervention.
- Être un groupe résidant en Ontario **OU** un organisme ou une institution francophone du niveau local, régional ou provincial, dont le siège social est en Ontario.
- **Documents requis pour compléter le formulaire de mise en candidature :**
 - description du projet ou de l'initiative et de son impact dans la communauté (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - texte expliquant les raisons de la nomination (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - description sommaire de l'organisme (mission, vision et mandat) (1500 caractères maximum, espaces compris); et,
 - le logo de l'organisme candidat (en format .jpg ou en format .png).

[Soumettre une candidature pour le Prix Horizon Franco-Ontarien](#)

Lauréat 2023 : SPORT NIAGARA

Lauréat 2022 : Groupe Média TFO (Toronto)

Lauréat 2021 : Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO)

Lauréat 2020 : Association des professionnels de la chanson et de la musique (APCM)

Lauréat 2019 : Le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)

Lauréat 2018 : CIJO

Lauréat 2017: FESFO-RÉFO-ACFO Ottawa

Lauréat 2016 : AFNOO

Lauréat 2015 : Élargir l'espace francophone

Lauréat 2014 : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF)

Lauréat 2013 : Le projet des Monuments de la francophonie d'Ottawa



3. LE PRIX FLORENT-LALONDE

Il reconnaît les efforts et l'engagement d'un.e bénévole au sein de la communauté.

Critères :

- Avoir contribué au développement communautaire franco-ontarien par sa vision, ses actions et son engagement bénévole exemplaire.
- Démontrer un engagement marquant dans le domaine communautaire touchant les aspects culturels, sociaux, économiques ou autres, et/ou avoir contribué à l'avancement des priorités du développement de la communauté francophone de l'Ontario.
- Être un.e résident.e francophone de l'Ontario qui fait du bénévolat au sein d'un ou de plusieurs domaines d'intervention dans l'une des cinq régions de l'Ontario.
- **Documents requis pour compléter le formulaire de mise en candidature :**
 - description de l'implication bénévole du/de la candidat.e et de son impact dans la communauté (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - texte expliquant les raisons de la nomination (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - biographie à jour (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne); et,
 - une photo du/de la candidat.e (portrait, format .jpg ou en format .png).

[Soumettre une candidature pour le Prix Florent-Lalonde](#)

Lauréat 2023 : Marlène Thélusma Rémy

Lauréat 2022 : Amikley Fontaine (Toronto)

Lauréat 2021 : Jean-Rock Boutin (Hamilton)

Lauréate 2020 : Denyse Culligan (Thunder Bay)

Lauréat 2019 : François Bazinet (Finch)

Lauréate 2018 : Suzanne Lévesque (Geraldton)

Lauréate 2017: Trèva Cousineau (Ottawa)

Lauréat 2016 : Jean-Claude Legault

Lauréate 2015 : Claudette Gleeson (Thunder Bay)

Lauréat 2014 : Jules Bourdon (Cornwall)

Lauréat 2013 : Ronald Marion (Windsor)

4. LE PRIX JEUNESSE

Il vise à reconnaître les efforts et l'implication d'un.e jeune à l'endroit de la communauté francophone.

Critères :

- Être âgé.e de maximum 25 ans au 31 décembre 2024.
- Être un.e résident.e francophone de l'Ontario.
- Avoir contribué de manière significative à la communauté franco-ontarienne ou avoir défendu les couleurs franco-ontariennes en Ontario, au Canada ou à l'étranger
- **Documents requis pour compléter le formulaire de mise en candidature :**
 - description de l'implication bénévole du/de la candidat.e et de son impact dans la communauté (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - texte expliquant les raisons de la nomination (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - biographie à jour (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne); et,
 - une photo du/de la candidat.e (portrait, format .jpg ou en format .png).

[Soumettre une candidature pour le Prix de Jeunesse](#)

Lauréate 2023 : Geneviève Thomas

Lauréat 2022 : William Burton (Ottawa)

5. LE PRIX FRANCOPHILE

Il vise à reconnaître les efforts et l'implication d'un.e francophile (non-francophone) à la langue et à la culture francophone.

Critères :

- Être un.e Francophile qui est champion à l'intérieur d'un organisme ou auprès d'une initiative qui met en valeur des services en français
- Être un.e résident.e francophile de l'Ontario.
- **Documents requis pour compléter le formulaire de mise en candidature :**
 - description de l'implication bénévole du/de la candidat.e et de son impact dans la communauté (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - texte expliquant les raisons de la nomination (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne);
 - biographie à jour (1500 caractères maximum, espaces compris, 250 mots en moyenne); et,
 - une photo du/de la candidat.e (portrait, format .jpg ou en format .png).

[Soumettre une candidature pour le Prix Francophile](#)

Lauréate 2023 : Catherine Mensour (Ottawa)

LES PROCÉDURES GÉNÉRALES DE MISE EN CANDIDATURE

APPEL DE CANDIDATURES

Nous vous invitons à remplir le formulaire de mise en candidature en visitant le [site web de l'AFO](#). Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire, veuillez communiquer avec Grace Selenga par courriel à communications@monassemblee.ca.

Vous n'avez qu'une seule opportunité pour remplir le formulaire pertinent. Vous ne pouvez pas sauvegarder votre travail et y revenir plus tard. Assurez-vous donc d'avoir **tous les renseignements nécessaires AVANT de commencer à remplir le formulaire.**

CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour soumettre une candidature, la personne ou l'organisme doit :

- résider en Ontario ou avoir son siège social en Ontario;
- accepter de fournir sa biographie, une photographie, le profil de l'organisme ou son logo selon la catégorie de prix; et,
- respecter tout autres critères d'admissibilité dans chacune des catégories.

Une personne peut soumettre une candidature dans **plusieurs catégories**. Toutefois, un formulaire de mise en candidature **doit être fourni pour chaque catégorie**.

LES CANDIDATURES POSTHUME

Une candidature peut être soumise à titre posthume dans chacune des catégories. Au début du formulaire en ligne, il suffit d'indiquer que la nomination est présentée « à titre posthume ». Les questions restent les mêmes pour les deux types de candidatures. S'il y a des champs dans le formulaire qui ne sont pas pertinents, tapez « sans objet » dans ledit champ.

LES DATES IMPORTANTES

La date limite de mise en candidature est le **mercredi 21 août 2024, à 16 h**.

Les lauréat.e.s de chaque catégorie auront la chance de participer à la soirée Gala des remises des prix de reconnaissance le 18 octobre à Ottawa, dans le cadre du Congrès 2024 de l'AFO, et recevront de la visibilité sur les médias sociaux de l'AFO, en plus des éventuelles retombées médiatiques.